



Mise à disposition secteur Sanitaire & Médico-social – Novembre 2020

Boite à outils - Développement économique

Entre le 23 Novembre et le 9 Décembre, 96 entreprises du réseau Coorace portant le dispositif association intermédiaire ont participé à l'enquête / appel à manifestation d'intérêt Coorace sur la mise à disposition de personnel auprès d'établissements sanitaires & médico-sociaux. Un grand merci à elles d'avoir pris ce temps,

Cette enquête-AMI fait suite à la sollicitation du cabinet du Ministère de l'Insertion, afin d'évaluer dans quelle mesure les associations intermédiaires peuvent apporter à court terme des solutions aux besoins temporaires dans les hôpitaux et EHPAD et à moyen terme des solutions aux difficultés de recrutement dans le secteur.

Les résultats de l'enquête-AMI sont triplement riches d'enseignements. Ils nous permettent d'une part de connaître la proximité déjà existante entre AI et hôpitaux EHPAD et d'autre part de préciser la volonté d'intervention prochaine. Ils nous renseignent aussi sur un positionnement très marqué des entreprises répondantes sur les questions des compétences et des fonctions : elles pratiquent déjà majoritairement les diagnostics de postes ; elles souhaitent se renforcer sur cette fonction ; elles sont tout à fait disposées à envisager la mise en place de passerelles vers des emplois du secteur, à la condition d'être soutenues dans leur mise en place.

1. Une présence dans le secteur sanitaire et médico-social déjà notable	2
2. Les AI, possibles apporteurs de solutions RH ?	3
3. Les projections dans le secteur	5
A propos de l'échantillon	7



1. Une présence dans le secteur sanitaire et médico-social déjà notable

1.1 Etat des lieux parmi les répondants

14 entreprises parmi les répondants (1 sur 7) a déjà travaillé avec les **hôpitaux et cliniques**. Ces structures totalisent **33 362 heures** d'intervention pour une moyenne de 2 363 heures par structure.

43 AI, soit près d'un répondant sur deux, travaillent avec des EHPAD. Le volume est ainsi plus conséquent et monte à 85 435 heures, 1 986 heures en moyenne par structure.

Le nombre d'heures de mise à disposition dans les autres établissements de santé (maisons de santé, centres de soins, cabinet médicaux...) s'élève quant à lui à 59 960 heures d'intervention (65 structures concernées soit 922 H en moyenne).

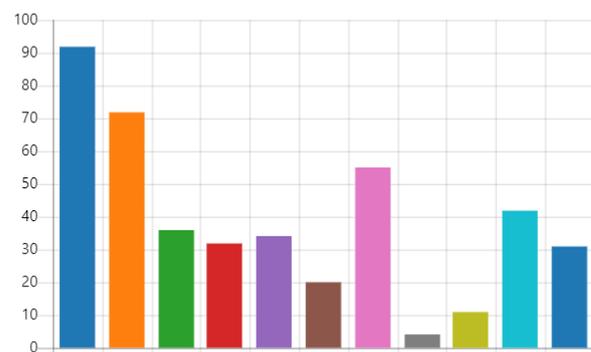
Enfin, concernant **les autres établissements médico-sociaux** (Handicap, protection de l'enfance, aide à la famille, etc) il s'agit de la catégorie représentant le plus d'activité avec **296 446 heures de MAD effectués** par 53 adhérents soit une moyenne de 5 593 heures par structure.

	Nb d'AI	Moyenne h/AI	Nb d'h
Hôpitaux et cliniques	14	2383	33362
EHPAD	43	1987	85435
Total hôpitaux et EHPAD			118797
Autres établissements de santé	65	922	59960
Autres établissements médico-sociaux	53	5593	296446
TOTAL			475203

1.2 Jusqu'à aujourd'hui et à court terme, les AI se positionnent avant tout sur les fonctions supports

Les activités sur lesquelles les AI se positionnent aujourd'hui...

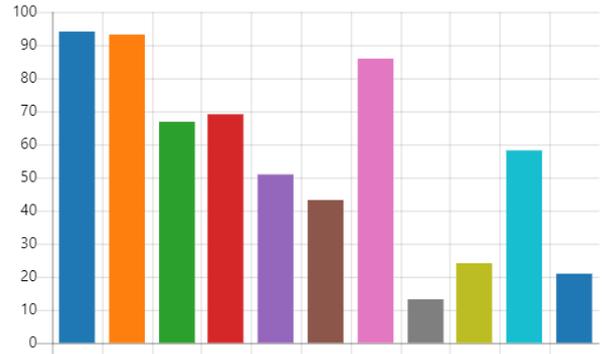
● Nettoyage, propreté, désinfect...	92
● Restauration (cuisine, plonge, ...	72
● Buanderie	36
● Agent d'accueil	32
● Veilleur de nuit	34
● Gestion des déchets	20
● Manutention	55
● Brancardier	4
● Certaines fonctions d'aide-soi...	11
● Aide à domicile	42
● Autre	31





...et celles sur lesquelles elles se positionneraient demain.

Nettoyage, propreté, désinfect...	94
Restauration (cuisine, plonge, ...	93
Buanderie	67
Agent d'accueil	69
Veilleur de nuit	51
Gestion des déchets	43
Manutention	86
Brancardier	13
Certaines fonctions d'aide-soi...	24
Aide à domicile	58
Autre	21



Dans un premier temps, les AI cherchent avant tout à se positionner sur les fonctions supports. Les intentions de se positionner sur les fonctions propres au secteur (brancardier, fonctions d'aide-soignant, aide à domicile) demeurent modestes. Pourtant, comme nous le verrons juste après, elles se prononcent à une écrasante majorité en faveur de la mise en œuvre des passerelles vers l'emploi... mais à la condition d'un travail de fond et qualitatif.

2. Les AI, possibles apporteuses de solutions RH ?

2.1 D'une façon générale, des AI qui travaillent avec leurs clients pour diagnostiquer les postes et compétences requises

6. Diagnostiquez-vous les postes de travail des clients entreprises-collectivités avant une mise à disposition ? Ces diagnostics s'accompagnent-ils d'une qualification des compétences requises et d'une adaptation du poste, en collaboration avec les clients ?

[Plus de détails](#)

Toujours	18
Souvent	44
Parfois	26
Jamais	8



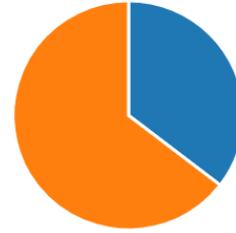
Au-delà d'une réponse à une commande formelle, les associations intermédiaires témoignent d'une recherche d'adaptation aux besoins spécifiques des clients sur les postes, avec **plus des deux tiers des répondants diagnostiquant souvent ou systématiquement les compétences requises et adaptent les postes de travail**, en collaboration avec eux. A noter que cette question ne concernait pas spécifiquement les établissements sanitaires et médico-sociaux mais l'ensemble des situations de mise à disposition.



7. Travaillez-vous sur des projets passerelles avec des employeurs et clients ? (définition partagé des compétences, co-construction d'une ingénierie pédagogique adaptée et de financement de la formation professionnelle)

[Plus de détails](#) [Insights](#)

● Oui	34
● Non	62



Plus d'un tiers des structures vont plus loin, puisqu'elles **déclarent travailler à la mise en place de passerelles** sur les métiers concernés avec les clients et potentiels employeurs finaux.

Qu'en serait-il dans le cas d'un travail régulier avec des EHPAD et des hôpitaux ?

2.2 Dans le secteur sanitaire et médico-social, les AI prêtes à construire des passerelles vers l'emploi... mais pas à n'importe quelles conditions.

18. Souhaitez-vous engager à terme votre structure sur des projets passerelles dans le secteur sanitaire et médico-social ?

● Oui	34
● Oui, sous réserve*	60
● Non	2



* sous réserve de confirmer le potentiel du secteur en termes de modèle économique de la structure et de débouchés emploi

La quasi-unanimité des répondants est prête à s'engager dans des projets passerelles (diagnostic des postes occupés, révision et adaptation au personnel mise à disposition, co-construction pour la formation et montée en compétence des salariés en parcours).

63% des répondants souhaitent cependant **s'assurer du potentiel du secteur en termes débouchés en emploi des salariés en parcours et vérifier que ces projets consolident le modèle économique de l'AI**. Il n'y a donc pas d'automatisme à la mise en place de passerelles dans le secteur : ingénierie de formation et de qualification, ingénierie de financement de la formation, structure de coût... Il y a bien un travail préalable à la mise en œuvre, et/ou progressif.



19. Seriez-vous prêt à expérimenter une AFEST dans cette perspective ?

 Oui	27
 Oui, sous réserve *	67
 Non	2



* sous réserve de confirmer le potentiel du secteur en termes de modèle économique de la structure et de débouchés emploi

De la même façon, les structures se disent prêtes à s'appuyer sur la formation en situation de travail pour la montée en compétences des salariés mis à disposition. Preuve également d'une volonté de travailler en confiance avec les employeurs - et à travailler sur le fond : la compétence, le métier.

3. Les projections dans le secteur

3.1 Une importante couverture territoriale et des projections prudentes

Les seuls répondants ont recensé 2580 EHPAD et hôpitaux dans leurs territoires d'intervention, soit en moyenne 27 EHPAD et hôpitaux par territoires d'interventions. Le potentiel est donc bel et bien là.

Pour les 84 adhérents répondants, le nombre d'heures d'intervention en EHPAD et Hôpitaux pourrait se monter à 267 637 h (167 ETP) en 2021, soit une moyenne de 3186 heures par AI. Cette projection s'entend à niveau d'ETP conventionnés contant.

Si la possibilité se présentait d'augmenter le nombre d'ETP conventionnés, le nombre d'heures d'intervention augmenterait de 260 950, portant le total à 528 587 h (correspondant à 6691 h en moyenne pour chacune des 79 AI répondantes).

	Nb d'h	ETP
Estimation 2020	118 797 h	74
Projection 2021 sur 84 AI à nombre d'ETP conventionnés constants	267 637 h	167
soit une augmentation de (base 2020)	+148 840 h	+93
Projection 2021 sur 79 AI en cas d'augmentation des ETP conventionnés	528 587 h	329
soit une augmentation de (base 2020)	+409 790 h	+255

Ces chiffres sont significatifs mais témoignent d'une relative prudence des acteurs répondants. Une prudence que les éléments précédents et suivants pourraient expliquer : la connaissance des postes, le travail qualitatif et partenarial semblent être des prérequis.



3.2 Pour intervenir, la quasi-totalité des AI souhaitent être accompagnées dans la définition des fonctions et compétences

25. Avez-vous besoin d'un soutien extérieur pour la mise en relation avec les hôpitaux et EHPAD, la définition des fonctions et compétences associées ?



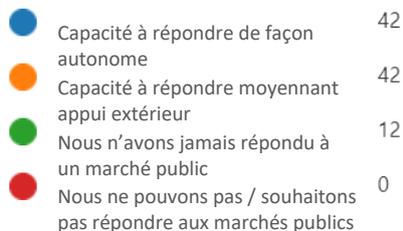
Presque la totalité des répondants souhaitent être accompagnées sur les définitions de fonctions et de compétences. Ce soutien est même considéré comme indispensable par un quart des AI.

Une information essentielle pour les réseaux et pour les pouvoirs publics qui accompagnent le développement des SIAE.

3.3 Des capacités à répondre aux marchés publics hétérogènes

26. Quel est votre capacité technique à répondre à un marché public ?

[Plus de détails](#) [Insights](#)



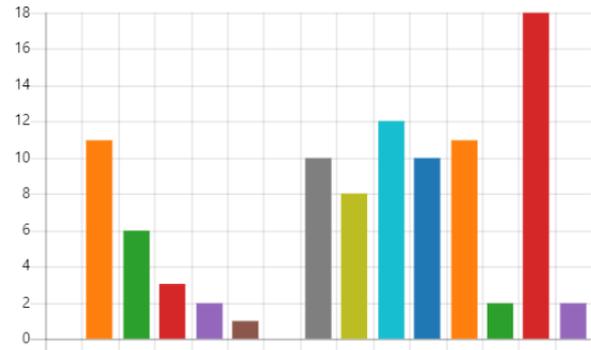
Sur la dimension technique de la réponse aux marchés publics, le besoin est moindre mais tout de même important : 56% n'ont jamais répondu ou s'estime capable de le faire à la condition d'un appui extérieur.



A propos de l'échantillon

Cette enquête a été établie à partir des réponses postées entre le 23 Novembre et le 9 décembre par 96 Associations Intermédiaires du réseau Coorace, réparties comme suit selon leur région d'implantation et dispositif :

● Antilles	0
● Auvergne-Rhône-Alpes	11
● Bourgogne-Franche-Comté	6
● Bretagne	3
● Centre-Val-de-Loire	2
● Grand Est	1
● Guyane	0
● Hauts-de-France	10
● Île-de-France	8
● Normandie	12
● Nouvelle-Aquitaine	10
● Occitanie	11
● Océan Indien	2
● Pays de la Loire	18
● Provence-Alpes-Côtes d'Azur	2



Merci à tout-e-s les participant-e-s d'avoir consacré du temps à ce travail contribuant à l'éclairage des actions à mener dans le réseau et au dialogue avec les pouvoirs publics.